



LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

LA FILIÈRE CHAMPAGNE, PIONNIÈRE DE L'ENGAGEMENT VITICOLE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Alors que Paris accueille la Cop 21 pour parvenir à un accord permettant de lutter contre le réchauffement climatique, la Champagne contribue à l'effort international, par son engagement pionnier pour une viticulture durable et responsable.

Le réchauffement climatique en Champagne est un fait : en 30 ans, les températures ont augmenté de près de 1,2 °C et les dates de floraison et de vendanges ont été avancées de deux semaines. « *La Champagne a très tôt pris conscience de l'impératif climatique ; nous nous devons d'anticiper* », explique Vincent Perrin, directeur général du Comité Champagne.

L'ensemble de la filière Champagne s'est mobilisé dès les années 80 pour mettre en œuvre des solutions pour protéger l'environnement (référentiels techniques, outils d'aide à la décision, conseils et accompagnement).

En 2003, la Champagne a été la première région viticole au monde à calculer son empreinte carbone et à mettre en place un plan carbone qui a permis de définir plusieurs axes d'actions (viticulture durable, transport et fret, efficacité énergétique des bâtiments, achats responsables et accompagnement de la mobilisation) aboutissant à des solutions particulièrement innovantes, comme la réduction de 7 % du poids de la bouteille de Champagne.

La Champagne a ainsi réduit ses émissions de gaz carbonique de 15% par bouteille expédiée en 10 ans, et fait partie des rares filières économiques à avoir réduit ses émissions en valeur absolue.

Aujourd'hui, 100% des exploitants du vignoble champenois sont intégrés dans cette démarche.

En outre, l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » encourage les efforts entrepris et démontre la capacité de la filière à préserver son patrimoine.

« Vignerons et Maisons de Champagne sont plus que jamais soudés autour d'une stratégie de viticulture durable. Valoriser nos vins, c'est innover en permanence pour transmettre aux générations futures un patrimoine économique et écologique », concluent Pascal Férat et Jean-Marie Barillère, co-Présidents du Comité Champagne.

A propos du Comité Champagne

Créé en 1941, le Comité Champagne rassemble les vignerons et maisons de Champagne, œuvre en faveur de la vigne et du vin, par des actions économiques, techniques, environnementales, de progrès qualitatif, d'organisation de la filière, de communication, de protection de l'appellation, partout dans le monde.

Contact médias

Leila Ajig : leila.ajig@meanings.fr / 01 45 49 31 33 – Informations sur www.champagne.fr/presse/cop21/